

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION

MONTANTS TTC (TVA 20%)- TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 01/09/2022

CHARGE VENDEUR POUR LES MANDATS DE VENTE

CHARGE ACQUEREUR POUR LES MANDATS DE RECHERCHE

IMMOBILIER RESIDENTIEL

SELON PRIX DE VENTE :

De 1 à 100 000€ : 6 000€

De 100 001 à 500 000€ : 6%

A partir de 500 001€ : 5%

TERRAINS

SELON PRIX DE VENTE :

De 1 à 70 000€ : 6 000€

De 70 001€ à 100 000€ : 8 000€

De 100 001€ à 150 000€ : 10%

A partir de 150 001€ : 8%